



L'ALTERNANCE, TOUT LE MONDE Y GAGNE !

VOUS CONNAISSEZ LA REPUTATION DES FORMATIONS DES IUT,
VOUS SOUHAITEZ POURSUIVRE VOS ETUDES EN ETANT MALIN ?

**Optez pour l'apprentissage
ou le contrat de professionnalisation !**

16 formations

PAR ALTERNANCE

A l'IUT d'Angers-Cholet

Nos formations Bac+3 en 1 an

Biotechnologies	Licence Pro Biologie Analytique et Expérimentale des Micro-Organismes, du Végétal et de l'Animal	Apprentissage et Contrat de professionnalisation
QHSE Agroalimentaire	Licence Pro Métiers des Industries Alimentaires et Biologiques	Apprentissage et Contrat de professionnalisation
Conseil, Expérimentation, Audit	Licence Pro Agriculture Biologique : production, conseil, certification et commercialisation	Apprentissage et Contrat de professionnalisation
Conception Machines	Licence Pro Conception et Réalisation de Machines Spéciales	Contrat de professionnalisation
Gestion de Projet	Licence Pro Gestion et Conception de Projets Industriels	Contrat de professionnalisation
Administration des réseaux	Licence Pro Réseaux et Télécommunications	Apprentissage Contrat de professionnalisation
Automatisme Industriel	Licence Pro Maintenance des systèmes automatisés	Contrat de professionnalisation
Installations électriques bâtiment	Licence Pro Génie Electrique pour le batiment	Contrat de professionnalisation
Management d'Entreprise	Licence Pro Management des PME-PMI	Contrat de professionnalisation
Comptabilité - Fiscalité	Licence Pro Métiers de la comptabilité : fiscalité	Apprentissage et Contrat de professionnalisation
Prévoyance	Licence Pro Métiers de la Retraite et de la Prévoyance	Apprentissage et Contrat de professionnalisation
Commerce	Licence Pro Achat	Contrat de professionnalisation
Grande Distribution	Licence Pro Distrisup Management	Apprentissage

Nos formations Bac+2

Concevoir et Industrialiser	DUT Génie Mécanique et Productive	Apprentissage
Systemes électroniques/numériques	DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle	Contrat de professionnalisation
Commerce	DUT Techniques de Commercialisation	Apprentissage

Le saviez-vous ?



Contrat de Professionnalisation		Apprentissage			
Montant de la rémunération minimale (au 01/01/2016)		Age	Rémunération (SMIC 35H)		
Age	Rémunération (SMIC 35H)		1ère année	2e année **	3e année
Moins de 21 ans	65% soit 953,30 €	De 18 à 21 ans	41% soit 601,31 €	49% soit 718,64 €	65% soit 953,30 €
De 21 à 25 ans	80% soit 1173,30 €	Plus de 21 ans	53% soit 777,31 €	61% soit 894,64 €	78% soit 1143,96 €
26 ans et plus	100% soit 1466,62 € ou 85 % de la rémunération minimale conventionnelle ordinaire	** Rémunération pour étudiants en Licence Pro = 2e année			

Décrocher un rendez-vous
avec votre futur maître d'apprentissage et préparer votre rencontre afin de l'inciter à vous embaucher.

ZOOM

Affirmer sa motivation

Quelques règles à connaître
Vous avez fait le choix de l'apprentissage ? Reste maintenant à convaincre l'entreprise qui va vous accueillir. Il s'agit alors d'expliquer au chef d'entreprise en quoi le métier vous attire et pourquoi l'entreprise a intérêt à vous choisir plutôt qu'un autre. L'implication et la connaissance de l'entreprise sont des atouts décisifs. Il faut aussi apprendre à parler de soi et à parier sur soi. Affichez votre détermination, votre assurance, car la motivation reste un critère essentiel. Ne négligez aucun détail. Deux règles de base : être à l'heure et soigner sa tenue vestimentaire. Et, enfin, préparez vos arguments car l'intérêt pour le métier reste déterminant.

Le CV et la lettre de motivation

Ce sont des documents qui permettent à l'employeur de mieux vous connaître : vos études, votre parcours, vos motivations, vos objectifs. Ne les négligez pas : ils sont votre carte de visite. Si vous avez besoin d'aide pour les rédiger, vous pouvez rencontrer un conseiller.



Des questions ?

IUT ANGERS

Pôle Formation Continue et Alternance

Service Relations Entreprises Insertion Professionnelle

02.44.68.88.32 / 02.44.68.87.29

relations-entreprises.iut@contact.univ-angers.fr

fc.iut@univ-angers.fr

www.iut.univ-angers.fr